

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Signature du Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3e génération

## Le PALM 2016 soumis à l'appréciation de la Confédération

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3e génération a été signé ce jour par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales. Cet important projet, qui a pour but de développer l'agglomération Lausanne-Morges dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité, du paysage, ainsi que de l'environnement et de l'énergie, sera maintenant transmis à la Confédération pour évaluation en vue d'obtenir un cofinancement pour la réalisation des mesures infrastructurelles.

Les partenaires du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ont terminé l'élaboration du Rapport PALM 2016 (3e génération). Celui-ci a été signé ce jeudi 8 décembre par les conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Nuria Gorrite, coprésidentes du Comité de pilotage du PALM, les président-e-s des schémas directeurs (par délégation des communes), ainsi que par les représentants des associations Lausanne Région et Région Morges. Il comprend un rapport sur la consultation publique réalisée cet automne, établi sur les 233 questionnaires entièrement complétés (211 personnes privées, 6 communes, 7 associations, 8 partis politiques et 5 autres groupements).

Ce projet révisé a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire, ainsi qu'avec le projet de 4e adaptation du Plan directeur cantonal, et renforce les volets paysagers et environnementaux. Il sera transmis à la Confédération pour évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures. Dans le projet de 3e génération, 45 mesures de mobilité, correspondant à un investissement de 400 millions de francs, prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront notamment de compléter le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service.

Le PALM définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à

l'horizon 2030-2040 et élabore les mesures qui la façonneront en matière d'urbanisation, de mobilité, de paysage ainsi que d'environnement et énergie. S'inscrivant dans la continuité du PALM 2007 et 2012, le projet de 3e génération met à jour et consolide, sur la base d'une vision globale pour le territoire, les volets stratégiques et élabore de nouvelles mesures qui viennent compléter la liste des projets identifiés depuis 2007. Il est disponible sur le site www.lausanne-morges.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2016

## RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, coprésidente du comité de pilotage du PALM, 021 316 45 14 DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, coprésidente du comité de pilotage du PALM, 021 316 70 01

## **TÉLÉCHARGEMENTS**

Photo signature PALM 2016 - Jean-Bernard Sieber ARC Communiqué original format PDF Photo signature PALM 2016 - Jean-Bernard Sieber ARC Communiqué original format PDF